

---

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de Villefort (Lozère) relative à la vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de Villefort (Lozère) relative à la vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 67;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23430\\_t1\\_0067\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23430_t1_0067_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

et leurs vils agents qui, dans leur agonie, et pour se soustraire à la justice des peuples qu'ils n'ont que trop longtemps outragés, ajoutent à tous leurs crimes celui de l'assassinat.

Persuadés que les deffenseurs de la République doivent vous imiter en donnant l'exemple de toutes les vertus, le Cinquième bataillon de l'Hérault, le demy bataillon d'Agde, la compagnie de cavalerie de Beziers, les canoniers d'Agde, ceux du bataillon des vengeurs, ceux des cottes maritimes de Sigean, les officiers d'artillerie, ceux du corps du Génie, l'état major de la place, renoncent à la ration de viande que la loy leur accorde pendant une décade, et déposent sur l'autel de la patrie la somme de 3.117 liv. 17 s. et 21 liv. en espèces qu'ils ont prise sur leur paye, et dont ils vous prient de disposer pour les enfants des deffenseurs de la patrie, morts en la deffendant.

Continuez, législateurs, vos glorieux travaux, frappés, anéantissés toutes les factions, restés fermes à votre poste, le peuple est debout pour se jeter au devant des poignards dont les ennemis du genre humain voudraient vous frapper, vous marchés à l'immortalité. Vous y serés portés par la reconnoissance du peuple français, que dis-je, par celle de tout l'univers dont vous aurez brisé les chaines.

Tels sont, citoyens représentants, les sentiments de nos frères d'armes, dont je ne suis que l'organe fidèle ».

TISSON.

## 8

L'agent national près le district de Condat-la-Montagne (ci-devant Saint-Claude) (1), annonce qu'un bien d'émigré, estimé 3,800 liv., et divisé en 17 lots, a été vendu 39,935 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

[Mention honorable] (3).

## 9

L'agent national près le district de Rozay, département de Seine-et-Marne, fait passer le bordereau des envois faits par ce district à la monnoie à Paris, dont le résultat donne 565 marcs 3 onces 4 gros d'argent, 11 marcs de vermeil, 3 marcs 2 onces 7 grains 12 deniers d'or et un grain 3 deniers de diamans.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux (4).

(1) Jura.

(2) P.V., XLI, 167. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n° 692; M.U., XLI, 375; Ann. Patr. n° DLVII.

(3) J. Lois, n° 651.

(4) P.V., XLI, 168. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n° 692; M.U., XLI, 375; Ann. patr., n° DLVII; J. Lois, n° 651.

## 10

L'agent national du district de Libreval-sur-Cher (ci-devant Saint-Amand) département du Cher, fait part à la Convention que plusieurs lots de biens d'émigrés, estimés 123,975 liv., ont été vendus à divers particuliers 180,490 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

## 11

L'agent national du district de Villefort, département de la Lozère, annonce que les biens d'émigrés se vendent très-avantageusement dans son arrondissement, et qu'un domaine, estimé 19,394 liv., et divisé en 15 lots, vient d'être vendu 72,860 liv.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des domaines nationaux (2).

## 12

L'agent national du district de Troyes, département de l'Aube, donne connoissance de l'esprit public de l'arrondissement de son district; du produit des ventes des biens d'émigrés; de la quantité d'argenterie des églises et d'émigrés, et des dons de la fabrication du salpêtre.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

## 13

L'agent national près le district de Mirande, département du Gers, envoie le tableau général des divers envois que l'administration de ce district a faits dans le courant de prairial, en argenterie, matière de cloches, cuivre rouge, cuivre jaune, étain et vieux linge, indépendamment de pareils envois déjà faits.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XLI, 168. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); M.U., XLI, 375; J. Sablier, n° 1431.

(2) P.V., XLI, 168. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n° 692; M.U., XLI, 375; Ann. patr., n° DLVII.

(3) P.V., XLI, 168. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XLI, 168. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 2 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).